Image not found or type unknown

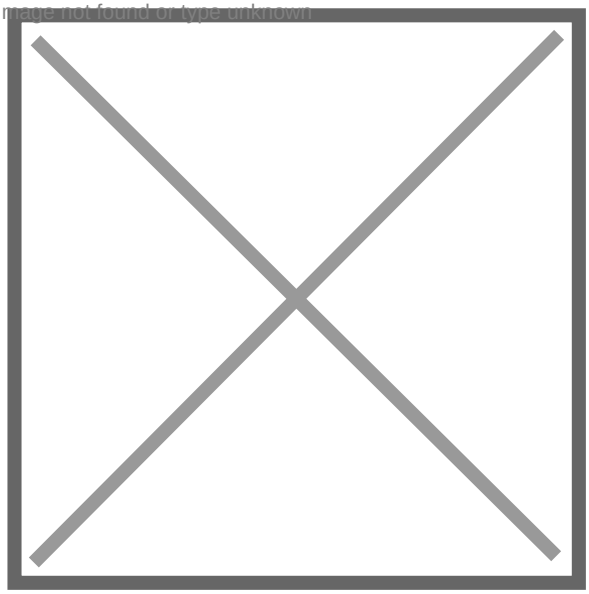

Refus de paiement de la part d'un colocataire

Par **davidj92**, le **04/03/2013** à **20:48**

Bonjour,

nous vivions à trois dans un appartement en colocation, le bail est à nos trois noms et nos parents sont caution solidaire.

Cependant depuis janvier, notre colocataire à quitté le logement. Il était convenu avec son père qui lui paye le loyer, qu'il nous verse chaque mois 80 euros sur 230. le problème est qu'il ne veut plus régler cette somme car il juge qu'il n'a pas à la payer. Que pouvons nous faire? A t il le droit de ne plus payer?

merci d'avance pour vos réponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés